

[Nouvelles diverses]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **7 (1869)**

Heft 25

PDF erstellt am: **23.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-180424>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. ; trois mois, 1 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Arlaud.

Nous aimons à croire qu'à l'occasion de l'exposition de peinture qui est ouverte actuellement à Lausanne, au musée Arlaud, nos lecteurs accueilleront avec plaisir quelques détails biographiques sur le fondateur de ce musée :

Arlaud naquit à Orbe en 1773. Il montra de bonne heure un goût très vif pour le dessin. A Yverdon, où il essaya des portraits au crayon qui annonçaient déjà son talent pour saisir les ressemblances, on se plut à favoriser le jeune artiste, qui revint dans sa ville natale la bourse pleine d'écus. Sa famille lui permit alors d'aller à Genève, chez ses cousins Arlaud, peintres tous les deux et dont l'un lui apprit à travailler. Bientôt il se rend à Paris : là il entre chez David, dont il saisit la manière sérieuse et grande, basée sur l'étude de l'antique. David, frappé aussi de la bonne mine du jeune Suisse, de son profil bien dessiné, de la beauté de son buste et de ses bras, le fit poser dans le tableau des *Sabines*, pour le personnage de Tatius.

Arlaud n'était pas un compositeur abondant, mais il savait choisir le beau côté d'un sujet, soigner le groupe, ordonner avec noblesse une couleur belle pour accompagner le dessin ; il avait ce sens particulier qui sait faire des détails un tout harmonieux et sage. *Un jeune garçon monté sur un bouc*, charmant tableau qu'il a donné à notre musée, est, dit-on, l'un de ses meilleurs morceaux.

Arlaud était accessible à ces émotions qui font les grands artistes. Lorsqu'il était en Hollande, une copie en plâtre de la tête d'une de ces deux magnifiques statues colossales qui décorent la fontaine du mont Quirinal à Rome, lui tomba par hasard sous les yeux. La vue de ce fragment si fortement empreint de cette grandeur simple qui caractérise le génie antique fit sur lui une si vive impression qu'il ne rêva qu'à cet objet pendant plusieurs jours, qu'il reforma ses idées sur l'art et que dès lors il changea complètement sa manière.

Seul et dénué de ressources, Arlaud se trouva souvent à Paris dans des moments difficiles. M^{me} Condorcet, avec laquelle il était lié, releva un peu ses affaires. Le prince Berthier lui commanda un tableau qu'il ne put achever. Il fut exilé par Napoléon, sur le régime duquel il s'était exprimé trop librement.

Fixé à Lausanne, il y fit un grand nombre de

portraits, dispersés maintenant dans tout le pays. Ses derniers ouvrages ont quelque chose de trop mou et une teinte rosée.

C'est depuis l'âge de 40 ans, avec le seul produit de ses portraits et à force de patience et d'économies, qu'il est parvenu à réunir la somme nécessaire à la fondation du musée qui porte son nom, enrichi, en outre, par lui de plusieurs dons. — Comme citoyen, il mérite notre reconnaissance pour sa pensée généreuse et la constance qu'il mit à l'accomplir. Voici le décret rendu par le Grand Conseil, relatif au don fait à l'Etat par Arlaud :

Le Grand Conseil du canton de Vaud,

Vu les offres généreuses faites par M. Arlaud, directeur de l'école de dessin, dans le but de pourvoir cette institution d'un établissement convenable,

Décète :

1. — Le Grand Conseil accepte avec reconnaissance les offres patriotiques de M. Marc-Louis Arlaud.

2. — Le Conseil d'Etat est autorisé à adhérer aux propositions faites par M. Arlaud, notamment celle de payer au donateur, pendant sa vie, l'intérêt au 4 1/2 pour cent du capital de 54,000 francs qu'il offre d'affecter à la construction d'une école cantonale de dessin et d'un musée des beaux-arts. Le Conseil d'Etat est en outre autorisé à disposer d'une somme de 16,000 francs pour être appliquée à la construction du bâtiment projeté.

3. — Une expédition du présent décret sera adressé à M. Arlaud.

Lausanne, le 6 juin 1854.

Le Président du Grand Conseil,
F. PIDOU.

Le Secrétaire,
DAN.-ALEX. CHAVANNES.

Bex a très gracieusement transformé la réunion de la *Société vaudoise des sciences naturelles* en une charmante fête locale. Malgré un temps humide et froid, plus de 60 personnes se trouvaient réunies mercredi dernier dans le jardin de l'hôtel de l'Union, où les attendait une collation offerte par plusieurs particuliers. Ceux des membres de la Société qui avaient su prendre le premier train du matin ont pu visiter à leur aise les nouvelles installations faites dans les bâtiments du Bévieux ; le comité des salines avait même organisé pour le lendemain une promenade générale dans les mines, avec illumination, etc. Malheureusement, la plupart des membres ne pouvaient consacrer deux jours au plaisir, en sorte que la visite des mines n'a pu être faite que par un petit nombre de personnes.

Après une séance bien remplie dont nous rendrons compte samedi prochain, les estomacs savants et autres se sont rapprochés avec plaisir de la salle du diner, à l'Hôtel-de-Ville ; là, chacun a trouvé sur son assiette un double symbole de l'hospitalité locale : un rameau de rhododendron et un cristal de sel. A cela, la Municipalité eut soin d'ajouter de nombreuses bouteilles d'Yvorne, ce qui contribua certainement à donner au banquet entrain et gaité. La journée se termina par une visite à quelques usines de Bex, à la papéterie entr'autres.



De tout temps les étudiants ont fait des leurs. La chronique est là pour le prouver. Maint ancien Zofingien, aujourd'hui pasteur, avocat ou médecin, vous racontera ses farces d'autrefois. Chacun connaît l'histoire du factionnaire enlevé avec sa guérite et roulé jusqu'au bas d'une pente assez raide sans savoir si l'événement inattendu, et si vivement exécuté, était l'œuvre du démon ou d'un tremblement de terre ; chacun a entendu retracer les déboires de la bourrique d'un pauvre laitier logée dans un tonneau et descendant tragiquement l'escalier du Marché. Et quel est le guet de la Cathédrale qui n'ait pas été victime d'interpellations trompant sa vigilance ou l'engageant, au milieu de la nuit, dans les dialogues les plus comiques.

La tradition se maintient. *L'Estafette* a servi d'arène, ces jours-ci, a de nombreuses correspondances entre étudiants et bourgeois. Quelques-uns de ces derniers réclament instamment le silence de la nuit dans les environs du *Guillaume-Tell*. M. Brun fait un tableau très pittoresque des ébats de Messieurs les Zofingiens à la sortie de leurs réunions. M. Guinand constate que chacun a droit au sommeil. Un habitant d'Ouchy, signant au nom de plusieurs, se plaint amèrement des *beuglées* des Bellétriens. Il n'est pas jusqu'aux Râpiers qui viennent joindre leur note à ce concert de récriminations. Voici la lettre qu'un de ceux-ci nous adresse. Elle exprime son indignation d'une façon à la fois si originale et si franche que nous ne pouvons nous empêcher de la publier, après y avoir toutefois fait subir quelques coupures :

Les Râpes, ce 16 de juin 1869.

Tout de même, Monsieur le Rédacteur, il se passe dans ce Lausanne des choses abominables mais dont auxquelles au fond nous sommes bien contents par ici parce que ceux de Lausanne écouteront peut-être nos plaintes et que nous pourrions aussi, nous, les pauvres Râpiers, qui sommes déshérités du gaz et d'une maison de ville, verbaliser un rapport, comme dit notre garde-champêtre qui a été à Naples.

Oui, Monsieur le Rédacteur, l'émotion de notre population agricole est portée à son comble, et, depuis quelque temps, tous les soirs je dois faire à haute voix, devant la fromagerie, lecture de *L'Estafette*. Ce sont de vrais diables que ces étudiants et il est dianstrement fata que le bataillon de la grève soit rentré dans ses murs ! Mais, c'est égal, s'il faut du secours et que le contingent de Lausanne ne puisse suffire, eh bien, moi, voyez-vous, je réponds des Râpiers. Ils descendront avec bonheur et enthousiasme donner un coup de main pour estirper les révolutionnaires, gréviers et étudiants, qui veulent détériorer notre beau pays en face de ces splendides montagnes !!!

Car, je vous l'ai dit, nous avons été atteints aussi par ces

carnibales qui sont venus semer dans nos campagnes la désolation et la ruine, par ces débris avinés, par ces orgives, par ces grosses scénités, par ces *beuglées*. Ce dernier mot est le seul que je n'avais pas compris et je l'ai cherché dans le dictionnaire du régent, je n'ai trouvé que *beuglement*, mais comme c'est le dictionnaire de l'Académie j'ai compris ces messieurs d'avoir pris un autre mot. — C'est une vengeance !

En voilà un qui cause bien ce M. de la Barre. Et les autres aussi manient bien l'encrier ! (Je peux leur faire cet éloge car moi-même je ne suis pas manchot, comme vous pouvez voir — mêmement que j'ai eu le prix d'écriture en 22).

Eh bien ! honneur, respect à vous tous de Lausanne et vous Môsieu d'Ouchy au nom de plusieurs ! Continuez à comprendre la jeunesse qui aujourd'hui n'a plus rien de vergogne, et qui ne craint ni Dieu ni diable !

Emporté par mes bouillonnements indignés, je ne vous ai pas encore conté nos misères.

Sachez qu'il y a bien plus que 18 ans que j'habite les Râpes, puisque j'aurai 62 ans à la Toussaint et que je suis né dans notre maison d'à présent près de celle à Blanc le boiteux — mêmement qu'on n'y a jamais rien changé si ce n'est la chambre d'enhaut qu'on a reblanchie quand je me suis épousé.

Eh bien, toutes les années il y a eu des malheurs dans notre commune... à présent, il n'y a pas !... on sait bien que tout le grabuge venait de ces tonnerres d'étudiants. On a arraché trois pieux de ma palissade, on a jeté des pierres contre la fenêtre à Jean qu'on lui a cassé deux vitres, on a fait un vacarme épouvantable dans tout le village... voyez-vous, que ça fait mal.

Dites-voir, M. le Rédacteur, voulez-vous me répondre une honorée par où vous m'annoncerez comment je pourrais voir M. Ruchonnet, je voudrais lui proposer un plan qu'on a imaginé quelques-uns de chez nous. — Il n'y aurait qu'à faire enrôler les plus pires dans la garde du pape et mettre le reste un an ou deusse à Chillon pour leur apprendre à vivre et qu'alors on serait au moins tranquille. — En tout cas, M. le Rédacteur, nous comptons sur vous pour profusionner cette idée dans le sein des masses de la capitale.

On nous a dit que les journaux ont refusé d'insérer certaines réponses des étudiants et que, dans celles qu'ils ont admises, ils ont rogné le plus possible. C'est bien fait ! Il est naturel que l'on empêche un peu ces petites vipères de se défendre !

On m'a mêmement dit qu'ils comptaient goguenarder le style des honorables préopinants, cela leur aurait été facile à eusse qui ont aiguisé leur langue sur la meule de l'Etat, arrosée par les sueurs du paysan ! — J'ai lu chez le maître d'école un bien beau livre d'un nommé Buffon, qui a beaucoup parlé des animaux et qui a dit dans un discours : « Le style c'est l'homme ! » A présent, grâce à ces maudits étudiants, tout a dégénéré. — C'est eux qui en ont du style et les hommes honorables, paraît-il, qui en ont peu !

D'ailleurs ça coûte gros à entretenir cette espèce d'Académie, d'autant plus que dernièrement les députés de la campagne n'ont pas su se cramponner ou se sont laissé enjoler par ces finasseurs de la ville en laissant y ajouter encore la Spéciale. Pourvu que le pays ait une école qui fournisse des huissiers, des greffiers et quelques ministres un peu vieux, tout ira bien, — c'est moi que je vous le dis.

Pour que vous ayez confiance en moi, je vous dirai que j'ai été candidat au Grand Conseil (du reste les gazettes en ont sans doute parlé). Aux dernières élections j'ai eu 23 voix. J'en aurais eu 24 sans mon domestique. Aujourd'hui il n'y a plus de respect ni chez les domestiques ni chez la jeunesse... A présent je suis confirmé dans mon idée que c'est les étudiants qui me l'avaient débauché !

Dans la vive espérance que vous m'insérerez, j'ai celui d'être votre serviteur.

FRÉDÉRI *** des Râpes, au nom
de plusieurs aussi.



Au moment de mettre sous presse nous avons reçu d'un étudiant, la pièce de vers suivante, par

laquelle il semble faire, au nom de tous, amende honorable sur les fautes graves qui leur sont imputées.

Au CONTEUR VAUDOIS.

Ah permettez-nous donc, Monsieur le Rédacteur,
De venir à vos pieds. Repentants et sincères,
L'ame et le cœur brisés, nous y versons *un pleur*
Sur nos méfaits nombreux, nous, si joyeux naguères,
Pauvres étudiants, désormais parias.
Il ne reviendra plus, le temps des sérénades
A la belle endormie. Il est passé, hélas!
L'heureux temps de jadis. Adieu les promenades
Qu'on prolongeait le soir, parfois jusqu'au matin,
Lorsqu'avec des amis, chantant sous les fenêtres,
Nous allions sans soucis et narguant l'examen.
Tout fiers de nos vingt ans, nous nous croyions nos maîtres.
La police, il est vrai, nous tracassait souvent;
Même elle faisait bien; mais jamais être au monde
Réveillé par nos cris, n'eût pensé méchamment
De nous, pauvres enfants, que bien souvent l'on gronde;
Mais pour nous maintenant l'on est bien plus mauvais.
A tous les animaux on déclare la guerre
Pour les chiens enragés, on a la muselière,
Pour les étudiants, on a les *journalists*.

Un jour, on lira dans l'histoire
Que nous étions des sacripants,
Qu'il n'y eut pas action trop noire
Pour ces affreux étudiants.

Oyez, dira de sa voix claire,
Un mendiant sur le Pont-Neuf;
Oyez, oyez la plainte amère
De mil huit cent soixante-neuf.

De l'an de grâce et de misère
Où l'on vit une loi scolaire,
Beaucoup de fautes de grammaire,
Monsieur Buisson et ses sectaires.

Une fête d'écoles primaires,
Beaucoup de bruits et peu d'affaires,
Puis, le Vetterli, sanguinaire,
La grève des tailleurs de pierre.

Les nouveaux habits militaires,
Presque pas de femmes légères,
Surtout où lon souffrit longtemps
De ces monstres d'étudiants.

Oh oui, ce temps était pénible;
Voyez le malheureux bourgeois
Sortant de son foyer paisible;
Il dit : c'est la dernière fois,

Il quitte, et pour toujours peut-être
Le domicile conjugal,
La larme à l'œil, sur la fenêtre
Il jette un regard sépulcral.

Si par hasard, par grande fête,
Son domicile il retrouvait,
Il répétait, branlant la tête :
« De quoi demain sera-t-il fait ? »

Voyez ces êtres misérables,
Au teint blême, à l'œil faux,
Sales, crasseux, abominables;
De ce temps, ce sont les fléaux.

Parfois, du fond de son alcôve,
Quelque bourgeois les entendait,
Et secouant sa tête chauve,
En soupirant les maudissait.

Mais à quoi sert de les maudire!
Que faisaient-ils? demandez-vous,
Vrai, je ne saurais vous le dire,
J'en rougirais, croyez-m'en tous,

Mais enfin, du ciel la vengeance
Sur notre sort ouvrant les yeux,
Balaya cette vile egeance
Et les humains furent heureux.

Chacun porta sa pierre à l'œuvre,
Ceux de Lausanne et ceux d'Ouchy,
Chacun écrasa la couleuvre
Et tout fut fini, N I, ni.

Ainsi que Sodome et Gomorrhe,
Toute la race disparut,
Et l'on croyait les craindre encore
Qu'ils n'existaient déjà plus.

Assistez tous à ce grand drame,
Venez pervers, et vous, méchants.
Prenez leçon, priez pour l'âme
Des malheureux étudiants!

*Un étudiant, de ceux de Lausanne, au
nom de plusieurs (d'étudiants).*

Notices historiques sur l'instruction publique dans le canton de Vaud.

Tout ce que l'on sait sur l'instruction intermédiaire à Orbe, avant le siècle actuel, c'est qu'antérieurement à 1740, il y avait déjà un premier régent chargé de l'enseignement du latin. Le 8 novembre 1756, la pension de ce premier régent fut fixée comme suit : 4 sacs de froment, 6 sacs de messel, 1/2 char de vin, 200 livres payées par la ville et 142 par l'hôpital, 3 chars de bois ou 11 livres 3 sols, enfin un logement et un jardin. Ce régent était certainement un des mieux payés du pays de Vaud.

Cet ordre de choses paraît avoir subsisté sans changement notable jusqu'en 1840 où l'on établit deux classes latines et une classe industrielle, avec quatre maîtres. Il y avait de 15 à 20 élèves. Depuis 1846, on a établi cinq instituteurs et l'établissement compte aujourd'hui de 25 à 30 élèves, y compris ceux de la cinquième classe qui tient lieu d'école préparatoire.

L'école supérieure des filles a été fondée en 1851 par deux instituteurs du collège-école moyenne qui firent l'offre d'y donner gratuitement des leçons; elle compte une vingtaine d'élèves.

Vers la fin du siècle dernier, il existait à Rolle un collège qui avait été fondé par la commune et qui était entretenu, en partie par la caisse communale, en partie par des particuliers. Il n'y avait qu'un seul régent chargé d'enseigner le latin, un peu de grec et le français. En 1806, on établit un second maître pour les mathématiques, l'histoire et la géographie. A cette époque, le traitement du premier régent, qui prit le titre de principal, fut porté à 800 fr., logement et jardin, plus 20 batz par mois, payés par chaque élève pour des répétitions. Il y avait 15 à 20 élèves.

En 1838, il y eut réorganisation du collège, avec cinq instituteurs réguliers; on créa deux classes pour le collège et deux pour l'école moyenne. En 1846, le personnel enseignant fut réduit à quatre instituteurs et les traitements furent amoindris. Au 31 décembre 1868, l'école comprenait 7 élèves au collège et 28 à l'école moyenne. Une école préparatoire, fondée en 1866, compte 20 élèves.